

Revue internationale du Travail

NUMÉRO SPÉCIAL

Les perspectives transnationales du droit international du travail

Rédactrice invitée: Adelle BLACKETT

Sommaire

- 505 **Introduction – Les perspectives transnationales
du droit international du travail** Adelle BLACKETT
- Dans cette introduction, l'auteure replace le thème du numéro spécial dans le contexte du 100^e anniversaire de l'OIT et de la difficulté à réaliser les principes du travail décent, qui reste entière aujourd'hui, alors que des forces transnationales diverses font sentir leur influence. Pour sortir de l'impasse et réformer le cadre de régulation transnational, il faut, pour l'auteure, redonner une place centrale au droit international du travail, qui fournit le fondement normatif du droit transnational du travail. En outre, il faut associer à l'entreprise une large gamme d'acteurs, tout en mobilisant l'OIT, en tant qu'organe normatif et force de coordination.
- Mots-clés: droit du travail international, droit du travail transnational, mondialisation, commerce, conflit de normes, gouvernance, justice sociale, rôle de l'OIT.
- 515 **L'adoption par l'OIT d'une approche fondée sur la durabilité
et ses conséquences sur le droit d'expression collective
des travailleurs** Tonia NOVITZ
- L'action de l'OIT pour le développement durable s'est d'abord organisée autour des notions de «transition juste» et d'«emplois verts», en lien avec la protection de l'environnement. Aujourd'hui, les objectifs du développement durable devraient permettre à l'Organisation de se saisir pleinement de la dimension sociale du

développement durable, grâce à l'ODD 8, qui mentionne le travail décent, et à la cible 16.7 sur la participation à la prise de décisions. L'auteure examine comment l'OIT pourrait promouvoir l'expression collective des travailleurs dans le contexte du débat sur un «avenir du travail durable» et cherche à déterminer qui doit avoir un droit d'expression et comment celui-ci doit s'exercer.

Mots-clés: développement durable, protection de l'environnement, dimension sociale, participation des travailleurs, ODD, rôle de l'OIT.

539 **Les relations entre droit international et droit européen du travail et leur incidence sur le développement du droit social international et européen** Sophie ROBIN-OLIVIER

Des observations sur la manière dont le droit de l'Union européenne fait place aux instruments destinés à assurer la protection des travailleurs élaborés à l'échelle internationale ou à l'action des organisations internationales pour la protection des droits sociaux, cette contribution tire une typologie destinée à mettre au jour les liens, souvent ténus mais d'une grande diversité, qui rattachent le droit européen au «droit international du travail», au sens large.

Mots-clés: Union européenne, normes de l'OIT, droits sociaux, droit du travail international, politique sociale de l'Union européenne.

561 **L'Organisation internationale du Travail et le travail pénitentiaire: une invitation à changer de paradigme** Faina MILMAN-SIVAN et Yair SAGY

Les auteurs reviennent sur la vision normative de l'OIT concernant le travail pénitentiaire, qu'ils jugent déconnectée de la réalité des prisons, où l'on constate un foisonnement de formes hybrides de travail des détenus, mêlant secteur public et secteur privé. Ils décrivent les controverses qui entourent la position de l'OIT, à l'heure où les États Membres pressent l'Organisation d'assouplir une vision dichotomique, toujours plus contestée. L'article montre les risques auxquels l'OIT s'expose si elle devait camper sur ses positions, mais aussi si elle adoptait la position défendue par certains de ses États Membres. Les auteurs proposent deux options permettant de dépasser ces positions antagonistes.

Mots-clés: normes de l'OIT, rôle de l'OIT, travail forcé, travail pénitentiaire, privatisation, opposition public/privé.

585 **De Genève à San José: les normes de l'OIT et le système interaméricain de protection des droits humains** Bernard DUHAIME et Éloïse DÉCOSTE

Les auteurs démontrent comment les instances interaméricaines de protection des droits humains ont utilisé les normes de l'OIT. Après avoir posé les limites de cet usage, ils l'illustrent par des exemples relatifs au droit à la liberté d'association et aux droits des peuples autochtones. Ils analysent aussi comment ces normes ont influencé la jurisprudence interaméricaine récente relativement à certains droits économiques, sociaux et culturels. Ils affirment que cette méthode de référencement croisé est souhaitable et utile: elle permet aux instances interaméricaines de fonder leur argumentaire sur l'interprétation d'autorités spécialisées, tout en renforçant la crédibilité et la légitimité normative de leurs décisions, qui gagnent en universalité.

Mots-clés: système interaméricain de protection des droits humains, normes de l'OIT, liberté d'association, liberté syndicale, droits des peuples autochtones, droit au travail, droits économiques, sociaux et culturels, Amérique latine.

607 **Sept ans après le Rana Plaza: des initiatives transnationales novatrices et l'ébauche d'un nouveau traité** Anne TREBILCOCK

Après le drame du Rana Plaza, plusieurs initiatives intéressantes ont fait évoluer le droit transnational du travail. Certaines, soutenues par l'OIT, ont été plutôt efficaces, sans toutefois parvenir à transformer durablement le secteur du prêt-à-porter, où les pratiques d'achat des marques mondiales empêchent d'investir dans la sécurité

et la santé au travail. Le traité sur les entreprises et les droits de l'homme en cours d'élaboration sous l'égide de l'ONU semble prometteur à cet égard, pour autant qu'il soit associé à un arsenal de mesures publiques et privées à différents niveaux et qu'il tienne compte des enseignements tirés des initiatives prises depuis la catastrophe.

Mots clés: entreprises et droits de l'homme, chaîne d'approvisionnement mondiale, OIT, normes internationales du travail, SST, Rana Plaza.

635 **La dimension sociale du commerce international à la lumière du pluralisme de l'Organe d'appel de l'OMC**

Joanna LANGILLE

Pour certains juristes du travail, les règles de l'OMC pourraient empêcher les États de sanctionner comme ils l'entendent les atteintes aux normes et droits relatifs au travail protégés par le droit national ou international, sur leur sol ou ailleurs. Cependant, dans sa jurisprudence, l'Organe d'appel de l'Organisation a admis un certain pluralisme des règles, protégeant ainsi l'autonomie des États en matière réglementaire. Cette interprétation élargit également le champ des exceptions autorisées, et elle atténue la portée dérégulatrice de certaines dispositions du droit de l'OMC. De nombreuses mesures de protection des travailleurs pourraient donc devenir acceptables et compatibles avec les règles du droit commercial international.

Mots-clés: OMC, droit commercial international, normes internationales du travail, droit du travail, droits fondamentaux du travail, dimension sociale du commerce, Organe d'appel de l'OMC, pluralisme.

659 **Place du régionalisme social dans le droit transnational du travail**

Adelle BLACKETT

L'auteure historicise le régionalisme social en tant que réponse – pragmatique et de principe – à l'effondrement du compromis du libéralisme encadré et à l'établissement d'un ordre économique international conçu pour empêcher la gouvernance du social au sein de l'économie à l'échelle transnationale. L'analyse du premier rapport du groupe d'arbitrage sur le chapitre relatif au travail de l'Accord de libre-échange entre pays d'Amérique centrale, États-Unis et République dominicaine (ALEAC-RD) montre qu'il faut mettre en avant le régionalisme social afin d'axer l'interprétation des traités de libre-échange sur des objectifs communs et, au-delà, de promouvoir les mécanismes de redistribution et la solidarité internationale au sein même des accords commerciaux.

Mots-clés: régionalisme social, droit transnational du travail, justice distributive, réglementation des échanges, libéralisme encadré, interprétation des traités, inégalités, solidarité internationale.

Hommage

685 **Bref hommage à Sir William Randolph Douglas, chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, membre du Conseil privé de Sa Majesté**

Adelle BLACKETT et Julia SELMAN-AYETÉY

Communiqué

687 **Remerciements à nos évaluateurs**

ISSN 0378-5599
www.ilo.org/revue

La *Revue internationale du Travail* est membre de l'International Association of Labour Law Journals (www.labourlawjournals.com). Les articles de la *Revue* sont indexés dans Labordoc, la base de données bibliographiques du Bureau international du Travail. Ils sont également indexés par Web of Science (SSCI), Wiley Online Library All Journals, HeinOnline Law Journal Library, ProQuest Social Sciences Premium Collection, ProQuest Research Library, Business Source, GenderWatch, EconLit et ABI/INFORM Collection. Des informations sur l'OIT et les publications du BIT sont disponibles sur Internet à l'adresse www.ilo.org.
